



VACCINATION COVID-19

La population de Pointe-Noire moins motivée

Le comité technique national de riposte au coronavirus a constaté que la population de Pointe-Noire est moins motivée à se faire vacciner contre le coronavirus. Les experts ont réalisé qu'à peine 3% des habitants de la ville océane sont vaccinés. C'est tout l'intérêt des campagnes de sensibilisation initiées par le comité technique national de riposte contre la pandémie. « Nous sommes à peine à près de 3% de la population vaccinée ; alors que nous devons atteindre 60% équivalant à 4,3 millions de Congolais pour atteindre l'immunité collective. Les autorités politico-administratives, les leaders des administrations, des confessions religieuses, les chefs de quartiers et autres sont mis à contribution pour que la population soit incitée à la vaccination », a déclaré le Dr Jean Claude Emeka, président de la commission prévention et contrôle des infections.

Page 7



Les autorités politico-administratives/DR

PARLEMENT PANAFRICAIN

Le Congo pourrait abriter la prochaine réunion



Léonidas Mottom, nouveau député du PAP/DR

Les participants à la session ordinaire du Parlement panafricain qui devait se tenir à Midrand, en Afrique du Sud, ont souhaité que le Congo puisse accueillir en août prochain la réunion extraordinaire de cette institution. Le chef de la délégation congolaise, le deuxième questeur de l'Assemblée nationale, Léonidas Mottom Mamoni, a donné cette information à la presse le 7 juin à Brazzaville, lors de la restitution des conclusions de la réunion avortée. « Les parlementaires m'ont chargé, en tant que chef de mission, à travers un courrier à remettre au président de la République, pour solliciter du Congo qu'il abrite la prochaine réunion extraordinaire du parlement panafricain, prévue au mois d'août », a-t-il précisé.

Page 3

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Une campagne de sensibilisation à l'échelle nationale

La Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) a initié le 8 juin une campagne de sensibilisation des citoyens au fléau qui gangrène la société congolaise. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé.

Plusieurs thématiques seront développées au cours de cette rencontre, notamment : « l'écosystème national de lutte contre la corruption : place et rôle de la HALC » ; « la HALC et ses procédures de saisine et d'autosaisine » et « l'aperçu général de la loi anti-corruption ».

Page 3



Des cadres congolais au lancement de la campagne contre la corruption/Adiac



DISPARITION.

Décès à Mbé du roi Makoko

Le roi Makoko né Auguste Nguempio est décédé ce 8 juin à Mbé, siège du royaume, à 96 ans, a-t-on appris de source proche de la Cour royale. Reconnu tel par le peuple téké, le Makoko était monté sur le trône le 16 octobre 2004 comme 17^e roi, après le décès de son prédécesseur, Gaston Nguouyoulou. Dans la tradition téké, le roi et la reine Ngalifourou, gardienne du Nkwembali, incarnent un pouvoir traditionnel respecté de leurs sujets.

ÉDITORIAL

Emploi

La formation des jeunes – filles et garçons à égalité – figurant en bonne place dans les priorités du quinquennat qui débute et le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, connaissant parfaitement le sujet en raison du poste ministériel qu'il a occupé pendant plusieurs années, l'on peut être certain que l'éducation, entendue au sens large, va bénéficier d'un soutien public qui permettra à ses différents acteurs de mener à bien leur mission dans les meilleures conditions. Mais va aussi se poser très vite le problème majeur qui découle mathématiquement de cette avancée sociale : l'emploi,

L'emploi entendu au sens large, c'est-à-dire la création sur toute l'étendue du territoire et dans tous les domaines de postes de travail qui permettront à chaque fille, à chaque garçon d'organiser librement sa vie personnelle, de choisir son emploi en fonction du savoir qu'il a acquis, de bénéficier du confort personnel que procure un emploi bien rémunéré, de fonder une famille qui elle-même contribuera à l'essor de notre pays. Bref, de garantir aux nouvelles générations une vie confortable qui elle-même accélèrera notre longue marche vers le développement durable.

Dans le moment présent, hélas !, l'emploi des jeunes est l'un des problèmes majeurs que le Congo, comme la plupart des pays émergents, doit résoudre s'il veut asseoir sa société civile sur des bases solides. En témoignent les tensions qui se multiplient dans les quartiers populaires des grandes cités et la stagnation inquiétante du niveau de vie dans les zones rurales. Deux problèmes auxquels les pouvoirs publics vont devoir s'attaquer résolument s'ils veulent que ce quinquennat soit effectivement celui de la marche en avant, du progrès, de la paix et de la sécurité intérieure.

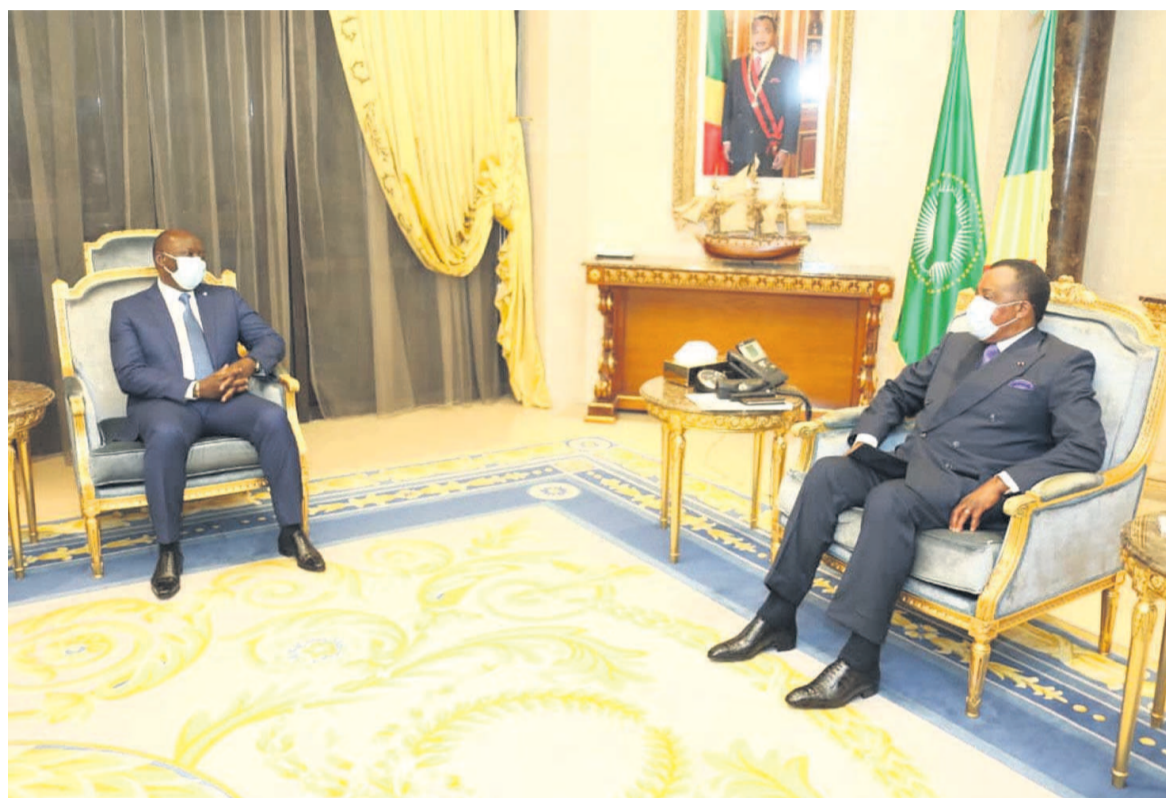
D'où l'idée de simple bon sens que l'Etat doit, sans attendre, mettre en œuvre des politiques visant à favoriser, à soutenir toutes celles et tous ceux qui sont en mesure de créer des emplois dans tous les secteurs de l'économie : agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprises petites et grandes ... S'il le fait dans le même temps où il renforce le système éducatif du haut en bas de la pyramide, il permettra la concrétisation du programme sur lequel la plus haute autorité de l'Etat, le président de la République, s'est fait élire le 21 mars dernier. L'enjeu en vaut la chandelle, comme on dit, en langue populaire !

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

La BGF Bank soutient le programme de société de Denis Sassou N'Guesso

Le président de la Banque gabonaise française internationale (BGF Bank), Henri Claude Oyima, a exprimé cette volonté le 7 juin à Brazzaville, lors d'une audience qui lui a été accordée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.



Henri Claude Oyima en pourparlers avec le président Sassou N'Guesso/DR

Au cours de leur entretien, Henri Claude Oyima a souligné qu'au sortir de l'élection présidentielle du 21 mars dernier, et avec la constitution de la nouvelle équipe gouvernementale, en tant qu'acteur important de la sous-région, la BGF Bank a jugé nécessaire d'échanger avec le chef de l'Etat pour lui réitérer sa participation dans le financement, ainsi que son accompagnement dans le développement du pays. Evoquant le point sur l'apurement de la dette intérieure commerciale, le président de ladite institution bancaire s'est réjoui de l'apport financier du Club de Brazzaville, à hauteur de 330 milliards de francs CFA, qui a permis d'apurer certains arriérés au niveau des entreprises et de relancer la construction de certaines sociétés.

...L'apport financier du Club de Brazzaville, à hauteur de 330 milliards de francs CFA, a permis d'apurer certains arriérés au niveau des entreprises et de relancer la construction de certaines sociétés.

Gloria Imelda Lossele

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossele

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi des

services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid: Siméon

Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial

Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PARLEMENT PANAFRICAIN

Le Congo sollicité pour abriter la prochaine réunion extraordinaire

Les participants à la session ordinaire du Parlement panafricain (PAP) qui a accouché d'une souris à Midrand, en Afrique du Sud, ont souhaité que la République du Congo puisse accueillir la prochaine réunion extraordinaire de cette institution panafricaine, en août prochain.

Le chef de la délégation congolaise, le deuxième questeur de l'Assemblée nationale, Léonidas Mottom Mamoni, a donné cette information à la presse le 7 juin à Brazzaville, au cours de la restitution des conclusions de la réunion avortée. « Les parlementaires m'ont chargé, en tant que chef de mission, à travers un courrier à remettre au président de la République, de solliciter du Congo qu'il abrite la prochaine réunion extraordinaire du PAP, prévue pour le mois d'août », a-t-il annoncé.

Selon lui, près de 80% des députés ont signé une pétition qu'ils ont transmise à l'Union africaine (UA) pour demander la mise en place d'une commission ad hoc paritaire chargée d'organiser les prochaines élections des membres du bureau du PAP. « Le bureau qui assurait l'intérim n'a plus de pouvoir d'autant plus qu'il avait démissionné pour laisser à la commission ad hoc gérée par la députée Jeannette Kabila d'organiser les élections. Les élections n'ayant pas été organisées, ce bureau intérimaire ne peut pas reprendre le maillot du PAP. Donc nous avons sollicité l'UA pour la mise en place d'une commission ad hoc pa-



Léonidas Mottom, nouveau député du PAPDR un chef notable zimbabwéen. Donc, il y a eu une connivence entre ces deux pays pour boycotter, mettre le désordre et faire de telle sorte qu'il n'y ait aucune élection», a condamné Léonidas Mottom.

Pour mener cette fronde, l'Afrique australe a mis aux avant-postes deux figures politiques : la Zimbabwéenne Barbara Rwodzi et le Sud-africain Julius Malema, qui refusaient d'élire quiconque sans

ritaire où toutes les zones géographiques de l'Afrique seront représentées », a poursuivi le chef de la délégation congolaise.

En effet, les députés africains s'étaient réunis du 1^{er} au 4 juin en Afrique du Sud pour renouveler les instances dirigeantes du PAP ainsi que la prestation de serment des nouveaux parlementaires panafricains. Au finish, seuls les nouveaux parlementaires ont pu prêter serment, l'élection

des membres du bureau étant suspendue à cause des incidents ayant émaillé la cérémonie pendant quelques jours. « L'objectif consistant à la prestation de serment des nouveaux parlementaires panafricains a été atteint. A propos du renouvellement des instances dirigeantes du PAP, il y a eu un blocage par le Zimbabwe et l'Afrique du Sud parce que l'intérim est assuré depuis une année et demie par

que la règle de la présidence tournante soit adoptée. Un principe reconnu par l'article 12 du protocole de Malabo adopté le 27 juin 2014 mais à condition qu'il soit ratifié par vingt-huit Etats africains. Actuellement, sur la cinquantaine d'Etats africains, seuls 13 ou 14 l'ont ratifié. « La question de la rotation ne peut pas aujourd'hui être imposée. Nous avons fait des recommandations pour réfléchir sur la façon de déverrouiller ce verrou parce que tant que nous n'aurons pas la moitié des pays signataires des accords de Malabo, nous aurons l'impression qu'il y a une seule zone géographique de l'Afrique qui gère la présidence du PAP », a déclaré le deuxième questeur de l'Assemblée nationale du Congo.

Il a, par ailleurs, rappelé que le Congo soutenait la candidature de la Malienne Haidara Cissé. Groupé dans le caucus Afrique centrale, la République du Congo était candidate à la présidence de la commission jeunesse au sein du PAP. « Le désordre organisé pendant quatre jours ne nous a pas permis d'atteindre les buts pour lesquels nous avons fait le déplacement à Midrand », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

La BAD insiste sur le renforcement des capacités des producteurs

La Banque africaine de développement (BAD) propose à la République du Congo de renforcer les capacités des producteurs locaux en vue de développer l'agriculture.

Cette proposition a été faite le 8 juin à Brazzaville, par la vice-présidente de la BAD en charge de l'agriculture, Atsoko Toda.

L'équipe de haut niveau de la BAD a, à cet effet, proposé à la partie congolaise représentée par les ministres de l'Agriculture, des Affaires foncières, de l'Enseignement supérieur, du Plan et la conseillère du chef de l'Etat en matière d'agriculture, un modèle novateur consistant notamment à renforcer les capacités des acteurs du secteur agricole.

« Connaissions la vision du chef de l'Etat puis les défis du secteur agricole, les Congolais doivent nous dire quel autre type de renforcement de capacités ils veulent avoir. C'est à ce moment que la banque avec toutes ses connaissances et relations vont déployer l'assistance appropriée », a indiqué le directeur général adjoint de la BAD, Serge Marie N'Guessan. « Le volet de renforcement des capacités doit être réfléchi rapidement par la partie congolaise pour nous permettre d'aller vite aux résultats. Tout un mécanisme de sensibilisation, de plaidoyer qui implique le chef de l'Etat devra être développé. Nous allons vous apporter notre ex-

périence », a-t-il poursuivi.

Outre le volet formation, il est aussi demandé au Congo de mettre en place une task force pour coordonner toutes les activités relatives au programme, de restructurer le projet Prodivac, de prendre urgemment une décision sur le dispositif institutionnel.

« Nous venons d'assister à une restitution faite par la BAD. Ils ont esquissé les grandes lignes de ce programme. Le gouvernement est dans l'impatience de recevoir l'aide-mémoire qui va préciser chacun des axes de ce programme pour lequel un consensus se dégage déjà », a indiqué la ministre du Plan Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, en qualité de gouverneur. Elle a, par ailleurs, relevé que certes ce programme est une urgence mais, il doit tenir compte du dispositif constitutionnel du Congo.

Rappelons que l'intention de la BAD d'aider le Congo à développer ses chaînes de valeurs agricoles fait suite à la demande du chef de l'Etat congolais au président de cette institution financière panafricaine qui accompagne ce pays dans différents domaines depuis près de 50 ans.

Loquelle Mboussa Gassia

GOUVERNANCE

Sensibilisation à la lutte contre la corruption

La Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) a lancé, le 8 juin à Brazzaville, une campagne de sensibilisation des populations au fléau qui prend corps dans la société congolaise.

Plusieurs thématiques ont été développées lors de cette cérémonie placée sous l'égide du ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé. Il s'agit de l'« Ecosystème national de lutte contre la corruption : place et rôle de la HALC » ; « La HALC et ses procédures de saisine » ; « Aperçu général de la loi anti-corruption ».

Développant le thème sur la saisine, Juslain Mbongo, l'un des orateurs, a fait savoir que lorsqu'il y a soupçons ou indices de corruption sur une personne ou une institution, la HALC a compétence de s'autosaisir du dossier, au même titre que le président de la République et ceux du Sénat et de l'Assemblée nationale.

La saisine peut aussi se faire, a renchéri l'orateur, par voie de plainte ou de dénonciation auprès de l'autorité judiciaire, lorsque la rumeur est persistante sur les cas de corruption. Intervenant sur la loi anti-corruption, un autre expert a indiqué que la corruption était une infraction à la loi pénale. Et si

elle est avérée, a-t-il martelé, le récidiviste est passible de sanctions pénales sévères prévues par la loi. Celles-ci vont d'une amende financière à payer, à un emprisonnement ferme pouvant aller au-delà de 10 ans, selon les cas.

De son côté, Germain Loubota qui a épilogué sur « la déclaration du patrimoine par les cadres promus aux hautes fonctions de l'Etat », a reconnu que la loi y afférente souffre jusque-là du manque de textes d'application.

La campagne de sensibilisation à la lutte contre la corruption va s'étendre dans les administrations publiques. Les délégués commis à la tâche tenteront de conscientiser les agents de l'Etat sur les méfaits de ce fléau ainsi que les dangers que courent les récidivistes.

« La lutte contre la corruption est un combat permanent pour le président de la République. Le ministère des Finances vous soutient et restera à vos côtés afin que nous menons avec succès cette

guerre, avec pour objectif d'améliorer les recettes de l'Etat et de créer un environnement d'affaires permettant au Congo de gagner un meilleur classement dans le Doing Business », a souligné Ludovic Ngatsé.

Pour le président de la HALC, Emmanuel Olita Ondongo, le combat contre la corruption est sans merci et mérite l'implication de tous les Congolais.

La Haute autorité de lutte contre la corruption a la responsabilité de prévenir et combattre la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées. Elle contribue au renforcement de la bonne gouvernance dans les secteurs public et privé. Elle a aussi la responsabilité de faire respecter les règles de bonne gestion publique ; transmettre aux autorités judiciaires habilitées des procès-verbaux d'audition et d'interrogatoire ; veiller à la mise en œuvre des réformes engagées par le gouvernement concernant la lutte contre la corruption.

Firmin Oyé

AFFAIRES SOCIALES

Les administrateurs-maires s'imprègnent du projet Lisungi

Les animateurs des comités locaux du projet Lisungi sont en formation pour s'approprier les outils et les procédures de protection sociale et de renforcement de la résilience des ménages pauvres et vulnérables.

« C'est une compétition qui s'instaure entre les différentes mairies car du degré de connaissance du projet Lisungi dans ses différentes facettes et d'implication de chaque administrateur-maire dépend la qualité des ménages ciblés », a déclaré la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, à l'ouverture de l'atelier de formation des acteurs d'exécution du projet Lisungi de riposte d'urgence à la Covid-19 et du financement additionnel pour les réfugiés et populations hôtes du département de la Likouala.

L'arrangement institutionnel du projet a prévu, en effet, au niveau local, la mise en place des Comités d'orientation stratégique départemental,



La ministre des Affaires sociales en compagnie des administrateurs-maires/Adiac

local de suivi et communautaire de ciblage. Cela dit, les autorités locales et d'autres parties prenantes jouent un rôle important dévolu aux communautés de base.

Dans le cadre de la fenêtre IDA 2018, rappelons-le, le

gouvernement a obtenu un financement additionnel pour la prise en charge des réfugiés et des populations hôtes dans le département de la Likouala, notamment à Impfondo, Enyelle, Betou et Dongou. 4000 ménages

bénéficiaires des transferts monétaires et 8000 ménages bénéficiaires des activités génératrices de revenus. Les localités ayant reçu les réfugiés autour de Brazzaville et de Pointe-Noire sont également concernées.

Le projet Lisungi repose sur une vision de solidarité nationale. Il vise à étendre la protection sociale à toutes les couches de la population. Aujourd'hui, il est question d'élargir le dispositif afin que tous les ménages vulnérables puissent en bénéficier et de développer d'autres mécanismes de soutien aux personnes sans revenus.

Selon la ministre Irène Mboukou-Kimbatsa, cette année s'avère déterminante pour le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire qui fait face aux innombrables défis qu'imposent au pays les effets combinés des crises économiques, financières et sanitaire dues à la Covid-19. Chacune des parties prenantes doit être consciente du rôle à jouer.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

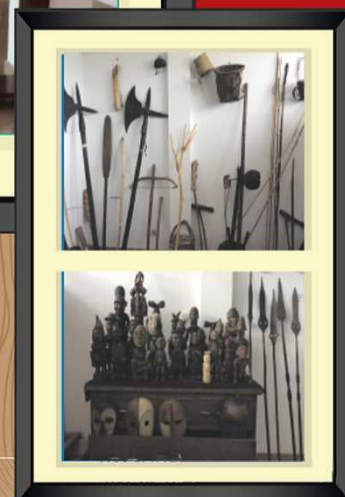
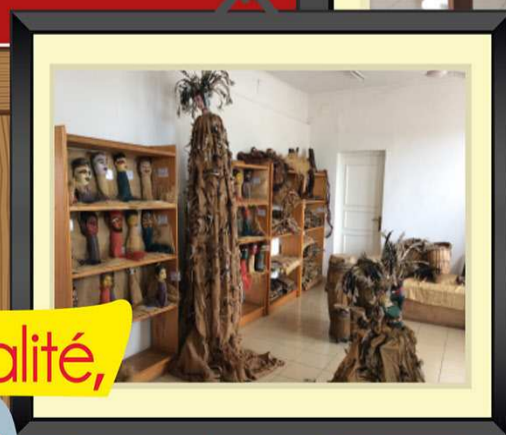
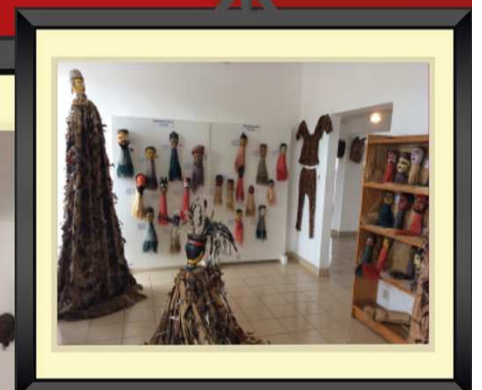
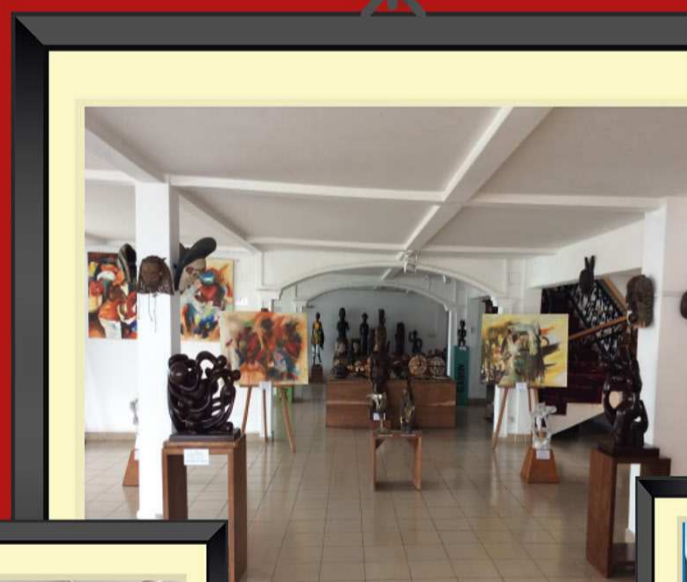
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CÉMAC

Le Ciespac sensibilise à l'impact de la Covid-19 en maternité

L'épidémiologie et la lutte contre la Covid-19 en zone Cémac c'est le thème de la septième édition des jeudis du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac).

En organisant cette rencontre, le Ciespac veut contribuer à une meilleure appréhension de la lutte contre la Covid-19 en zone Cémac. Les réflexions menées au cours de l'action de communication qu'organise le Ciespac, « contribuent à alimenter une politique et une gouvernance multisectorielle de la santé publique en zone Cémac », a indiqué le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur du Ciespac.

Les participants à cet échange ont été informés en rapport avec le sous thème « la place de la maternité dans le contexte de la Covid-19 », des dangers encourus par les femmes enceintes avec les risques de développer l'éclampsie, les accouchements précoces...

« La condition de la Covid-19 complique l'évolution de la grossesse. Et, il n'y a pas encore de documentation en ce qui concerne la contamination des cas de nouveau-nés à la Covid-19 », a expliqué le docteur Woromogo.

Les participants ont été aussi édifiés sur le rôle du laboratoire dans la gestion de la pandémie de Covid-19, le cas du Cameroun et



Les participants lors des échanges Adiac

« Le laboratoire identifie rapidement le pathogène, le caractérise et indique le niveau de l'immunité acquise par une population après une vaccination »,

autres. Le Pr Richard Njoum a expliqué la transmission zoonotique de la pandémie de Covid-19 et les outils virologiques du diagnostic. « Le laboratoire identifie rapidement le pathogène, le caractérise et indique le niveau de l'immunité acquise par une population après une vaccination », a-t-il commenté.

L'épidémiologie de la pandémie de Covid-19 et les stratégies de lutte ont été présentées par le docteur Norbert Tanké qui a plaidé pour que les pays de la Cémac œuvrent davantage à une gouvernance multisectorielle de santé publique dans la sous-région notamment le niveau de coordination transfrontalière, de surveillance biologique, d'intervention rapide, d'amélioration des conditions des laboratoires et de communication des risques avant l'arrivée d'une troisième vague de la pandémie.

Signalons que la septième édition des jeudis du Ciespac a connu la présence des délégués de la Guinée équatoriale, de la Centrafrique, du Cameroun et de l'Organisation mondiale de la santé.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les examens de sortie ont démarré

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a effectué le 8 juin une descente d'imprégnation dans les différents centres d'examen de sortie des écoles techniques et professionnelles.



Les candidats de l'ENI lors du tirage des sujets (Adiac)

L'objectif a été de constater sur le terrain le bon déroulement des examens d'Etat afin de motiver et assurer les candidats qu'ils ne sont pas abandonnés à eux-mêmes.

La visite a concerné les centres du stade annexe pour les candidats au baccalauréat technique et professionnel, de l'Institut national de la jeunesse et des sports, le centre de Moungali I, pour l'examen du Brevet d'études techniques, du Centre de formation et d'apprentissage ainsi que celui de l'école des garçons Plateau I, et bien d'autres.

Les candidats au baccalauréat technique et professionnel ont été soumis aux épreuves de gymnastique, vitesse, triple-saut et à l'épreuve technique slalom.

Par contre ceux de l'Ecole normale

des instituteurs (ENI) regroupés au centre de Plateau I, ont été soumis à l'épreuve du tirage au sort des sujets d'animation sportive en vue de préparer la fiche pédagogique.

Sur le terrain, les chefs de centre ont évoqué quelques difficultés pour le déroulement de cet examen. Parmi celles-ci, figure le manque de matériel et d'équipement au secrétariat. A cela, s'ajoute le retard des candidats de l'ENI à l'épreuve du tirage au sort faute du calendrier qui coïncide à l'examen de classe.

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a visité, à cette même occasion, le Centre de projet de développement des compétences et des ressources humaines ainsi que le site de quatre projets. Ce centre accompagne gratuite-

ment les apprenants de 17 à 57 ans dans le domaine de la santé, du numérique, d'auto-entrepreneuriat et bien d'autres.

Le constat lui a permis de confirmer que tous les examens se déroulent normalement en dépit de quelques faiblesses liées peut-être aux innovations apportées dans l'organisation, a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le ministre a attiré l'attention de chaque acteur sur le système de corruption en cette période d'examen. Selon lui, ce n'est pas un secret de polichinelle parce qu'il est vrai que le système éducatif, comme d'autres secteurs de la vie sociale, est gangrené par les faits de corruption bien qu'ils ne soient pas encore détectés.

Lydie Gisèle Oko

FRANCE-CENTRAFRIQUE

Paris suspend sa coopération militaire avec Bangui

Sur fond de tension avec la Russie, la France a suspendu sa coopération militaire avec la Centrafrique. Paris juge Bangui « complice » d'une campagne anti-française, dont Moscou serait aux manettes.

Auparavant, Paris avait annoncé le gel de son aide budgétaire à Bangui, qu'elle avait jugé « complice » d'une campagne anti-française téléguidée par Moscou, a indiqué la ministre des armées Florence Parly dans un communiqué. La République française reproche aux autorités centrafricaines d'avoir pris « des engagements qu'elles n'ont pas tenus », sur le plan politique envers l'opposition et sur le comportement vis-à-vis de la France, « cible d'une campagne de désinformation massive en RCA [...] Les Russes n'y sont pas pour rien, mais les Centrafricains sont au mieux complices de cette campagne », peut-on lire dans un communiqué.

La France a interrompu les entraînements militaires affectés aux Faca (Forces armées centrafricaines), sans donner plus de détail sur les autres aides militaires gelées. On apprend qu'en fin avril dernier, Paris avait rappelé ses cinq coopérants militaires en poste au ministère centrafricain de la défense. Cette décision intervient alors que la Centrafrique s'est tournée vers la Russie pour l'aider à défendre son territoire contre les rebelles. Le président Faustin Archange Touadéra entretient depuis quelques années des relations avec l'administration de Vladimir Poutine. Son conseiller à la sécurité nationale est un Russe, nommé Valery Zakharov.

Se prononçant sur l'aide militaire russe et le partenariat russo-centrafricain, le chef de la diplomatie centrafricaine, Baïpo-Temon, a déclaré : « Le multilatéralisme essaie de tenir bon face à cette crise, mais il est aussi important qu'au niveau national, chaque pays puisse identifier d'autres potentialités, ce qui est totalement compréhensible », tout en rappelant que les liens étaient historiques entre son pays et la France et malgré les divergences, ils ne sont pas rompus.

Cette décision de Paris intervient alors que l'influence de la Russie gagne du terrain dans l'ancien pré carré français. En Centrafrique, Moscou a livré des armes aux Faca, au début de l'année 2018, et a installé un important contingent d'instructeurs. En décembre dernier, la Russie aurait dépêché des paramilitaires du groupe de sécurité privé russe Wagner pour « mâter » la rébellion face au président Faustin Archange Touadéra. Une version contestée par la Libye.

Avant la Centrafrique, la France avait suspendu sa coopération militaire avec le Mali, après le deuxième coup d'Etat. Elle continue, cependant, de contribuer à la mission européenne EUTM-RCA, avec une centaine de militaires sur environ 200 pour la formation des Faca, et une dizaine de militaires dans le cadre de la Mission des Nations unies en Centrafrique, qui compte 12 000 Casques bleus.

Noël Ndong

COVID-19

Douze millions de dollars octroyés au Congo pour accélérer la campagne de vaccination

La Banque mondiale (BM) a approuvé un financement additionnel de 12 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA), en vue d'appuyer la République du Congo à accroître l'accès gratuit, équitable et informé aux vaccins contre la Covid-19.

Le fonds alloué permettra au gouvernement congolais d'augmenter son approvisionnement en vaccins contre le coronavirus, d'assurer un déploiement efficace au niveau national et de soutenir les efforts de communication et de sensibilisation générale à l'importance de la vaccination. Il permettra également aux autorités de déployer les doses de vaccin par l'intermédiaire de la facilité Covax pour ainsi couvrir 28% de la population, puis garantir une campagne de vaccination efficace sur

tout le territoire. « *La République du Congo possède une longue expérience des campagnes de vaccination à l'échelle nationale et s'était donc bien préparé*

Pour lui, cette enveloppe additionnelle va permettre de renforcer les efforts du pays, améliorer les structures existantes, puis développer les capacités des chaînes d'ul-

positifs de contrôle d'éventuelles futures épidémies. Il s'agit là d'un appui déterminant pour le pays, afin d'assurer l'avenir de la population, rétablir l'emploi et relancer

efforts de vaccinations en temps réel, en renforçant les outils de visualisation et de « traçabilité » qui ont été développés pour améliorer la visibilité de l'acheminement des vaccins Covid-19 au niveau national.

Notons que ce financement s'inscrit dans le cadre de l'engagement de la BM, qui consiste à soutenir la mise en œuvre du plan national de vaccination contre la maladie, tout en renforçant la capacité vaccinale du système sanitaire.

Gloria Imelda Lossele

« La République du Congo possède une longue expérience des campagnes de vaccination à l'échelle nationale et s'était donc bien préparé à vacciner sa population contre la Covid-19 »

à vacciner sa population contre la Covid-19 », a fait savoir le directeur des opérations de la BM pour le Congo, Abdoulaye Seck.

tra-froid, tout en veillant à ce qu'elles respectent l'environnement. L'accent sera ainsi mis sur les interventions durables, en renforçant les dis-

l'économie frappée de plein fouet par la pandémie.

A travers cette assistance financière, la population congolaise pourra suivre les

AFRIQUE CENTRALE

L'ONU met en garde contre les défis régionaux au Lac Tchad

La mise en garde est portée par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale. C'était devant le Conseil de sécurité.

François Lounceny Fall était devant le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU). Il a mis en garde contre les défis régionaux susceptibles d'affecter la sécurité interne au Tchad, évoquant aussi un défi sécuritaire qui persiste dans cette région d'Afrique. « *Les récents développements au Tchad ont souligné les liens entre la situation sécuritaire dans ce pays et celle de la sous-région* », a déclaré le représentant spécial devant les Quinze. Il a indiqué que la dynamique sécuritaire dans les pays frontaliers du Tchad, y compris la Libye, le Soudan et la Centrafrique, ainsi que les développements liés aux activités des groupes terroristes dans le bassin du Lac Tchad pourraient affecter négativement la dynamique interne au Tchad. Il a appelé les Nations unies et la communauté internationale à poursuivre leurs engagements auprès des pays voisins, « *en étroite consultation avec les autorités nationales et les institutions régionales* ».

La mort du président Idriss Déby Itno aura mis en évidence les défis auxquels la sous-région est confrontée, pour faire face aux conséquences des changements inattendus de gouvernement au Tchad, selon Lounceny Fall. La priorité de l'ONU serait donc de soutenir les efforts de l'Union africaine (UA) et de la CEEAC pour accompagner la transition au Tchad, conformément à la position prise par le Conseil de Paix et sécurité de l'UA et le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC qui s'est tenu le 4 juin à Brazzaville, au Congo. A travers le chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale, le système des Nations unies va soutenir « *un dialogue inclusif visant à assurer une transition rapide vers un régime démocratique et constitutionnel dans le pays* ».

Lounceny Fall fait également état de la menace générée par les agissements de Boko Haram dans la région du Lac Tchad. Notant la détérioration de la situation sécuritaire dans la région, il a prôné un renforcement de la coordination entre les quatre pays concernés.

Par ailleurs, il a fait état de la violence au nord-ouest et au sud-ouest du Cameroun, ainsi que des souffrances de la population civile et les violations généralisées des droits de l'homme, aggravées par l'impact de la Covid-19. Il note que l'Afrique centrale reste à ce jour la sous-région du continent africain où le nombre d'infections et de décès dus à cette pandémie est le plus faible, sans évoquer les raisons. Ainsi au 15 mai, 222 882 cas ont été enregistrés et 3 635 personnes ont perdu la vie depuis le début de la pandémie, selon les chiffres officiels

N.Nd.

SANTÉ

L'Onusida affirme que « nous pouvons mettre fin au sida »

A l'approche d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies sur le VIH, l'Onusida invite les responsables du monde à « adopter une déclaration politique audacieuse avec des objectifs à l'horizon 2025, pour mettre fin au sida ».

Quatre décennies après l'apparition des premiers cas de sida, des dizaines de pays ont atteint ou dépassé les objectifs 2020 fixés par l'Assemblée générale des Nations unies en 2016, prouvant « *que les objectifs n'étaient pas seulement ambitieux, mais réalisables* », selon les nouvelles données de l'Onusida. Des pays performants ont ouvert la voie. Il s'agit des Etats qui se sont dotés de lois et de politiques progressistes et de systèmes de santé forts et inclusifs. Ce qui leur a permis d'obtenir les meilleurs résultats contre le VIH, selon le rapport. « *Les pays très performants ont ouvert la voie à d'autres* », a déclaré Winnie Byanyima, directrice exécutive de l'Onusida. « *Leur financement adapté, l'implication véritable des communautés, leurs approches multisectorielles et fondées sur les droits, ainsi que l'utilisation de données scientifiques pour guider les stratégies ciblées ont inversé le sens de l'épidémie et sauvé des vies* », a-t-elle fait valoir. Des éléments qui seraient « *précieux pour se préparer aux pandémies et pour apporter une riposte au VIH, à la Covid-19 et à de nombreuses autres maladies* ».

Sauvetage de 16 millions de vies par les traitements abordables

Le nombre de personnes sous traitement a plus que triplé de-

puis 2010. En 2020, 27,4 millions des 37,6 millions de personnes vivant avec le VIH suivaient un traitement, contre seulement 7,8 millions en 2010. Le déploiement d'un traitement abordable et de qualité aurait permis d'éviter 16,2 millions de décès depuis 2001. De plus, les décès ont reculé en grande partie grâce à la démocratisation de la thérapie antirétrovirale et les décès dus au sida ont chuté de 43%, depuis 2010, pour atteindre 690.000 en 2020. Des progrès ont également été réalisés dans la réduction des nouvelles infections au VIH, mais ils ont été plus lents. Ils ont reculé de 30% depuis 2010, avec 1,5 million de personnes nouvellement infectées par le virus en 2020 contre 2,1 millions en 2010, indique le rapport.

Des lois punitives et leurs répercussions néfastes et les inégalités

Les pays dotés de lois punitives et qui n'adoptent pas une approche basée sur les droits en matière de santé, « *criminalisent, ignorent et stigmatisent les populations clés, représentent 62% des nouvelles infections à VIH dans le monde. Par ailleurs, ils les marginalisent et ne leur laissent pas la possibilité d'accéder aux services de lutte contre le VIH* ». Les jeunes femmes en Afrique subsaharienne continuent d'être négligées. Six nouvelles infections sur sept chez les ados de 15 à 19

ans dans la région concernent les filles. En outre, les maladies liées au sida restent la principale cause de décès chez les femmes de 15 à 49 ans en Afrique subsaharienne. La Covid-19 a montré la fragilité des progrès réalisés en matière de santé et de développement au cours des dernières décennies et a mis en lumière des inégalités flagrantes.

Comment mettre fin au sida d'ici 2030

Pour rattraper son retard et mettre fin au sida d'ici 2030, il faut adopter une approche de lutte contre les inégalités, afin de déployer une stratégie ambitieuse et réalisable avec de nouveaux objectifs à atteindre d'ici 2025. Ce qui nécessite des ripostes au VIH, qui peuvent atteindre les populations actuellement « laissées pour compte », selon l'Onusida. Pour y arriver, 29 milliards de dollars d'investissements par an seront nécessaires d'ici 2025, toutefois que chaque dollar américain investi, en plus dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida, rapportera plus de 7 dollars américains en bénéfices sanitaires, souligne le rapport. L'Onusida demande à l'Assemblée générale des Nations unies de s'engager sur les objectifs d'une nouvelle déclaration politique sur le VIH/sida, lors de sa réunion de haut niveau sur le sida, qui aura lieu du 8 au 10 juin 2021.

Noël Ndong

COVID-19

À peine 3% de la population vaccinés

Le comité technique national de riposte au coronavirus a mené dans la ville de Pointe-Noire une série de campagne pour sensibiliser à l'importance de la vaccination contre la pandémie.

La vaccination est essentielle pour se protéger du coronavirus et permettre à la population de retourner à une vie normale. Malheureusement, il existe encore des signes alarmants de réticence à l'égard de la vaccination. C'est dans ce sens que le comité technique national de riposte à la pandémie a lancé dans la ville océane une série de campagne de sensibilisation à l'importance du vaccin contre la covid-19.

Ce comité s'est entretenu avec les autorités politico-administratives, notamment les maires d'arrondissement, les élus locaux et les acteurs de la société civile, maillon important pour convaincre les sceptiques à se faire vacciner. Pendant leurs échanges, le Dr Jean Claude Emeka, président de la commission prévention, contrôle des infec-



Les autorités politico-administratives DR

tions, mobilisation sociale et communication sur les risques, a édifié l'assistance sur l'importance du vaccin, seul moyen le plus sûr pour se protéger contre cette maladie.

Ce dernier a rappelé que, depuis le lancement de la

campagne de vaccination par le président de la République, le 25 mars dernier, il y a eu un engouement avant de constater un relâchement de la part de la population. « Aujourd'hui, nous sommes à peine à près de 3% de

la population vaccinée alors que nous devons atteindre 60% d'équivalent de quatre millions trois cents de Congolais pour atteindre l'immunité collective, donc les autorités politico-administratives, les leaders des adminis-

trations, des confessions religieuses, les chefs de quartiers et autres sont mis à contribution pour que la population soit incitée à la vaccination », a dit le Dr Jean Claude Emeka.

En effet, cette activité avait pour objectif de sensibiliser les couches ciblées sur le bien-fondé de la vaccination contre le coronavirus. Ainsi, afin d'être un tremplin vers une campagne de sensibilisation plus large, ce comité a également échangé avec les leaders des confessions religieuses, une stratégie qui permet de briser la chaîne de la propagation de cette maladie. Notons que cette série d'activité s'est tenue dans la salle de conférence de la maison de la République, en présence du secrétaire général de Pointe-Noire, Jean Claude Etoumbakoundou.

Hugues Prosper Mabonzo

Les membres de Ravsi édifient les élèves sur la pandémie

Des journées de sensibilisation aux gestes barrières ont été organisées du 7 au 8 juin par le Réseau des acteurs du volontariat et de la solidarité internationale (Ravsi-Congo), antenne de Pointe-Noire, à l'école Ndaka-Soussou dans le 3^e arrondissement Tié-Tié.

L'activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions de Ravsi-Congo visant la sensibilisation aux gestes barrières dans les établissements scolaires à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Dans cette initiative, les membres de la coordination de Ravsi, Mack Genchel, vice-président, Bernard Tchibinda Djimbi, communicateur à Ravsi, Claudant Loutangou, Olga Ngassika veulent que les élèves s'approprient les gestes barrières, à savoir le port du masque, la distanciation physique, le lavement des mains... Des gestes simples de prévention qui doivent désormais être des réflexes pour les enfants, ont expliqué lors des descentes sur le terrain les membres des autres organisations de la société civile associées au projet (Buriac, Odiat, AHA, CTHA).

C'est sur le thème « La jeunesse, un enjeu ma-



Les membres de Ravsi et les élèves après la sensibilisation à Ndaka-Soussou/Adiac

jeur et partage au Congo » que s'est déroulée cette sensibilisation qui appuie l'action menée depuis plus d'un an par la Coordination nationale de lutte contre la covid-19 mais aussi les autorités locales fortement impliquées à travers diverses actions de riposte.

Signalons que le Ravsi, antenne de Pointe-Noire que dirige Rufin Mafouta, est une plateforme des associations qui s'inscrivent dans une démarche de valorisation du volontariat à travers les actions des différents membres et proposent la formalisa-

tion de leurs relations par la signature d'une «Charte de la plateforme » et la construction d'un discours commun, en s'appuyant sur l'esprit d'intérêt général, associatif et du volontariat et ce, avec l'appui de France Volontaires.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le Congo affronte le Niger aujourd'hui à Antalya en Turquie

Le Congo affronte le Mena du Niger ce 9 juin 2021 en match amical à Antalya.

Six joueurs ont déjà rejoint la Turquie lundi (Prestige Mboungou, Béranger Itoua, Guy Mbenza, Mavis Tchibota, Durel Avounou et Pavhel Ndzila).

D'autres joueurs, dont Mafoumbi, Makouta ou Koumbemba sont attendus ce soir.

Plusieurs éléments sont d'ores et déjà forfaités (Mayembo, Ganvoula, Mazikou, Saint-Louis, Mouandza, Mbemba, Poaty, Oniangué) pour raisons médicales ou personnelles.

Pour son premier match à la tête du Congo, Paul Put aura-t-il assez de matière pour bricoler un onze de départ et un banc valable?

Les éléments fournis par les instances ne sont pas encore suffisants pour le dire. Gare aux pépins physiques, en tout cas, pour des joueurs dont les championnats sont finis depuis plusieurs semaines et dont l'état de forme sera forcément disparate.

Camille Delourme

SPEED
byCongo Telecom

YES!!!
LA FIBRE OPTIQUE
ENFIN À POTO POTO !

**FRAIS D'INSTALLATION
+ KIT MATERIEL
OFFERTS***

* OFFRES SOUMISES À CONDITIONS

 **22 22 ou 22 220 00 00**
* Appel facturé au tarif en vigueur selon l'opérateur

    **Congo Telecom**

TRIBUNE

Nous devons endiguer le risque croissant de faux produits médicaux

« Imaginez un enfant malade dans un pays africain en développement, souffrant d'une maladie potentiellement mortelle et dont les parents sont désespérés. La famille se voit proposer des médicaments à un prix qu'elle peut se permettre, mais - à son insu - cette offre émane de trafiquants de faux médicaments sans scrupules. La famille se sépare du peu d'argent qu'elle possède.

Elle administre, de bonne foi, un médicament qui, dans le meilleur des cas, n'aura aucun effet et, dans le pire des cas, nuira à l'enfant en ne traitant pas la maladie.

Pour près d'un quart de la population mondiale, cela pourrait être une réalité bien trop familière. Étonnamment, deux milliards de personnes n'ont pas accès aux médicaments, vaccins et dispositifs médicaux essentiels.

Là où il y a une demande, il y a une offre, et ce vide est trop souvent comblé par des médicaments de qualité inférieure et falsifiés, colportés par des organisations criminelles à la recherche de profits, quel qu'en soit le coût humain.

Ces organisations vont tuer 122 000 enfants de moins de cinq ans, qui meurent chaque année à cause des antipaludéens de mauvaise qualité en Afrique subsaharienne. Et dans un certain nombre de pays africains, les médicaments falsifiés représentent entre 30 et 60 % de l'ensemble des produits médicaux.

Au cours de la dernière période de quatre ans pour laquelle des chiffres sont disponibles, l'OMS indique avoir reçu 1 500 rapports de cas de produits non conformes aux normes ou falsifiés, le plus grand nombre de ces rapports provenant du continent africain. Depuis le début de la pandémie de Covid-19, ce chiffre n'a fait qu'augmenter,

ouvrant de nouveaux défis dans les chaînes d'approvisionnement avec des vaccins, des produits thérapeutiques et des diagnostics falsifiés en circulation.

Plus choquant encore, jusqu'à 169 000 enfants meurent chaque année de pneumonie à cause d'antibiotiques ou d'antipaludéens falsifiés ou de qualité inférieure, et 116 000 décès dus au paludisme pour des raisons similaires en Afrique subsaharienne.

En outre, la Covid-19 a amplifié le besoin urgent pour les pays africains d'investir dans une réglementation efficace et efficiente des médicaments, des produits médicaux et des technologies. À cet égard, la ratification et la création de l'Agence africaine du médicament (AMA) sera un instrument essentiel pour renforcer la lutte contre les médicaments et produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés, et permettre à tous les patients d'Afrique d'avoir accès à des médicaments de qualité, sûrs et efficaces.

En janvier 2020, à l'initiative du président de la République togolaise, Faure Gnassingbé, la Fondation Brazzaville a organisé un sommet international à Lomé pour discuter des défis que les médicaments non conformes aux normes et falsifiés posent à la sécurité mondiale, aux chaînes d'approvisionnement et à certaines communautés africaines.

L'événement a réuni six chefs d'État et ministres africains de la République du Congo, du Ghana, du Niger, du Sénégal, du Togo et de l'Ouganda. Ensemble, ils ont lancé l'initiative de Lomé visant à criminaliser l'augmentation et la propagation des produits médicaux falsifiés et non conformes aux normes. La Gambie a récemment annoncé qu'elle se joignait également à cette lutte. L'OMS et l'Union africaine ont soutenu cette initiative mondiale unique.

Les sept États qui soutiennent aujourd'hui l'Initiative de Lomé se sont engagés à lutter contre le trafic de médicaments non conformes et falsifiés en ratifiant les accords internationaux existants, en introduisant de nouvelles sanctions pénales contre les trafiquants et en sensibilisant l'opinion publique à ce problème de santé publique.

Mais d'autres mesures peuvent être prises et le seront, par la mise en œuvre d'une feuille de route qui aidera spécifiquement à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans nationaux pour combattre ce trafic dans sa dimension systémique par le biais de la sensibilisation, d'un cadre réglementaire plus solide et du renforcement des capacités. Ces plans devront être conçus de manière interministérielle.

La Journée de l'Afrique a lieu cette semaine, tout comme l'Assemblée mondiale de la santé. Ces événements font suite au Sommet mondial de la santé qui s'est tenu la semaine dernière, au cours duquel les dirigeants du monde entier ont appelé à la mise en place de chaînes d'approvisionnement en médicaments plus solides et plus transparentes, de systèmes réglementaires forts et d'un accès équitable aux fournitures médicales.

Pour poursuivre cette conversation vitale, la Fondation Brazzaville réunit un autre groupe de leaders mondiaux pour continuer à discuter de cette question préoccupante de santé publique et de sécurité. Leur objectif, ainsi que celui de la Fondation Brazzaville, est de démanteler le marché illégal de 200 milliards de dollars de médicaments de qualité inférieure et falsifiés, qui représente jusqu'à 15% de tous les médicaments en circulation.

La table ronde a abordé le problème suivant : bien que l'Afrique abrite 17 % de la

population mondiale, elle ne produit qu'une petite partie des médicaments.

Les intervenants ont convenu que la mise en œuvre de l'initiative de Lomé serait primordiale pour répondre aux besoins des plus vulnérables en matière de médicaments essentiels. Il ressort des discussions récentes que la demande de médicaments essentiels excède l'offre dans les pays africains, ce dont profitent les activités illicites.

Après avoir fait le point sur les initiatives nationales et mondiales existantes et nouvelles, les intervenants ont évalué comment la Covid-19 a exacerbé le risque croissant de circulation de médicaments falsifiés et non conformes aux normes en Afrique.

Avec des personnalités de l'Union africaine, de l'Organisation mondiale de la santé et de l'ONU, nous avons discuté de la manière dont les systèmes de santé et les chaînes d'approvisionnement de demain peuvent être renforcés et dont notre sécurité et notre état de droit peuvent être améliorés.

Ce n'est qu'ensemble, en partenariat, que nous pourrions mettre en place des chaînes d'approvisionnement solides et des plans nationaux pour garantir que chacun ait accès à des médicaments et à des dispositifs médicaux de qualité et abordables, afin de parvenir à une couverture sanitaire universelle d'ici 2030. »

Richard Amalvy, directeur général de la Fondation Brazzaville

Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique du Togo

Greg Perry, directeur général adjoint IFPA

Michel Sidibé, envoyé spécial pour l'Agence africaine du médicament de l'Union Africaine

REMERCIEMENTS

Très touchés par la sympathie et le soutien multiforme manifesté à leur égard lors du décès le 5 mai 2021 à Pointe-Noire de Saturnin Zoba, agent Bolloré, la famille Zoba et frères Brice, Yvon Olive, Emeline Michelle, Serges Servais, Gabrielle Sandrine et Harold Vivien ainsi que la famille Bouya et la veuve Bénédicte Bouya adressent aux parents, amis et connaissances leurs vifs remerciements et expriment leur profonde gratitude. Priez, souriez, pensez à lui.



NÉCROLOGIE

La grande famille de l'unité territoriale de la circulation routière de Brazzaville informe les amis et connaissances du décès du sous-lieutenant Iloki Aimé César, survenu le 30 mai 2021 à Brazzaville. Le deuil se tient au n°34 de la rue Maloukou à Talangaï (marché Massa). L'inhumation est prévu pour le vendredi 11 juin 2021.



QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA 3ème EDITION DU QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL, PREMIER GRAND FESTIVAL DE CINÉMA DE LA RENTRÉE, AURA BIEN LIEU DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2021!

L'Édition 2021 du Quibdo Africa Film Festival se tiendra à Pointe-Noire, au Congo, du 14 au 18 juin prochain. Ce sera le premier grand festival de cinéma de la rentrée.

Une date pour un positionnement du Festival qui ambitionne de devenir le rendez-vous incontournable du cinéma Africain de la rentrée.

Le festival mettra une fois encore à l'honneur le mariage parfait entre les cinémas d'Afrique et de sa diaspora et rendra hommage cette année à Sébastien KAMBA, premier cinéaste congolais. À l'occasion de ses 57 ans de carrière, ce grand réalisateur à la filmographie riche et variée (« Le Peuple du Congo-Léo vaincra », « Kaka yo », « Mwana keba », « La Rançon d'une alliance » ou encore « Le corps et l'esprit » pour ne citer qu'eux) sera en septembre à Pointe-Noire.

Au programme également : projections de longs, courts-métrages, documentaires, films d'animations en avant-première (en compétitions) en présence des réalisateurs de manière virtuelle ou présentielle, rencontre BtoB, conférences, tables rondes (publiques, professionnelles), expositions, animations... Autant d'occasions de faire revivre (enfin !) en images, en musique et surtout dans les salles, nos émotions de spectateurs (le festival se tiendra en présentiel et en public dans le respect des règles de distanciation).

En attendant de vous dévoiler la programmation de cette nouvelle édition, au caractère inédit, nous vous proposons de découvrir l'affiche 2021 représentant une photo de Tchiana Pembey « Mama Liputa » réalisée par le photographe Rey Mangouta.

Pour organiser cette nouvelle édition du Quibdo Africa Film Festival créé par Wilfrid Massamba, l'équipe s'agrandit avec l'arrivée de nouveaux professionnels : Cassiopée NSONDE sera en charge de la production et de la programmation, Hope MAMS TSO, relations publiques et Fund Rising, Laura ZUNIGA sera notre Community Manager et Michel Agathon NOTE sera chargé de la presse et de la communication.

QUIBDO AFRICA FILM FESTIVAL
DU 14 AU 18 SEPTEMBRE 2021
Info : www.quibdoafricafilmfestival.com

Contact Presse / Média
Michel Agathon Note : +242 05 326 10 00
michelnote2000@gmail.com



NÉCROLOGIE

Rosalie Bindika, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Batamio Germain, Diakabana Victor, Tchikebi Dieu-donné, Talakanda Urbain, la famille Kahunga et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère, oncle et père Biyoudi Léon, survenu le dimanche 23 mai 2021 à Brazzaville.



Le deuil se tient au n° 259 de la rue Loufou au Plateau des 15 ans, non loin du marché.

L'inhumation aura lieu le mercredi 9 juin au cimetière Samba Alphonse.

Les familles Okollo Olyba et Ingoba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, fils, oncle Okollo Olyva Rock Symphorien, survenu le 5 juin 2021.



La veillée mortuaire se tient au n° 115 de la rue Oboya à Talangai (arrêt général Adoua).

La date de obsèques sera communiquée ultérieurement.

La famille Hossié informe les parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur regrettée sœur Hossié Marguerite, survenu à Brazzaville le jeudi 3 juin 2021 se présente comme suit :



Mercredi 9 juin 2021

9h00 : levée de corps à la morgue de l'hôpital blanche

Gomes ;

10h00 : recueillement sur place ;

12h00 : départ pour le cimetière du centre-ville

16h00 : fin de la cérémonie.

Florent Sogni Zaou, journaliste, la famille Sogni, les membres de la famille paternelle et maternelle, neveux et nièces ont la vive douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et oncle Tati Sogni Alexandre, le 2 juin 2021 à Pointe-Noire, des suites d'une courte maladie.

La veillé mortuaire a lieu non loin du collège Grégory en allant au quartier Tchali.

La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



PROCÈS ASSASSINAT DU GÉNÉRAL DELPHIN KAHIMBI

La FBCP se réjouit de la libération des civils accusés

L'ONG de défense des droits de l'homme pense que la justice congolaise a dit le bon droit, dans le cadre de cette affaire.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) a confirmé l'acquiescement et la libération de tous les civils accusés dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien chef de la sécurité militaire de la République démocratique du Congo (RDC), le général Delphin Kahimbi. A en croire cette ONG de défense des droits de l'Homme, le tribunal a relevé le manque de preuves de leur implication à l'assassinat du défunt général. Dans son verdict, le Tribunal de grande instance dit n'avoir retenu aucune charge contre eux. La FBCP, qui a affirmé avoir suivi le dossier depuis le commencement jusqu'à la fin, a estimé que la justice congolaise a bien fait son travail. « Elle n'a dit que le droit, rien que le droit. Et cela est à encourager », a souligné cette ONG dans un communiqué du 7 juin, après le verdict prononcé par le Tribunal de grande instance de Gombe siégeant à la prison centrale de Makala. Le ministère public, lui, avait requis des peines allant de 15 à 20 ans de prison et à la peine capitale. Le général Delphin Kahimbi, chef d'état-major adjoint des Fardc



Le général Delphin Kahimbi/DR

chargé de renseignements militaires, est décédé le 28 février 2020 à Kinshasa. Il avait été suspendu deux jours avant sa mort, après avoir été interpellé le 20 février 2020 par la Direction générale de migration (DGM), alors qu'il s'appretait à prendre un vol pour l'Afrique du Sud. Selon des sources, le Conseil national de sécurité reproché à l'ancien chef de la sécurité militaire d'avoir dissimulé des armes et de tentative de déstabilisation du régime, pour avoir « mis l'actuel gouvernement sous surveillance ».

Il est rappelé qu'après sa mort mystérieuse, le 28 février 2021, sa famille réclamait que soit faite la lumière sur ce décès. Et parmi les personnes accusées et arrêtées préventivement, il y a eu la veuve, sa belle-mère ainsi que d'autres proches de sa femme. Après ce verdict, le flou continue à planer sur le décès du général Delphin Kahimbi. Débuté le 3 mai, ce procès se clôture sans que la justice n'ait élucidé les circonstances réelles de cette mort.

Lucien Dianzenza

LITTÉRATURE

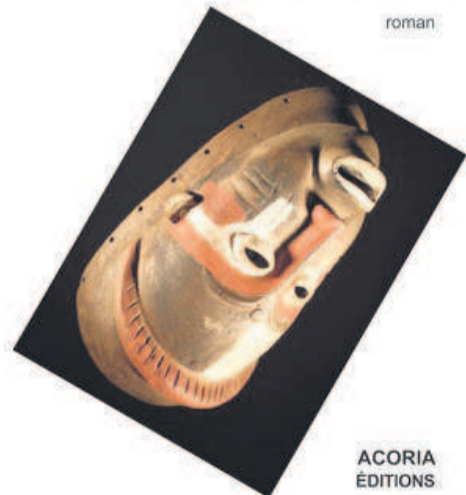
«Et que tombent les masques» bientôt présenté dans la ville océane

Ninelle N'Siloulou prévoit de faire la présentation de son roman dans la capitale économique, le 10 juillet, au Musée du Cercle africain, situé en diagonale du marché de la Frontière, non loin du rond-point de la République ex rond-

Ninelle N'SILOULOU

ET QUE TOMBENT LES MASQUES

roman



ACORIA EDITIONS

point Lumumba (arrondissement 1 Emery-Patrice-Lumumba).

Les amoureux de belles lettres et de la lecture peuvent déjà noter ce rendez-vous dans leur agenda pour découvrir cette œuvre ainsi que son auteur, Ninelle N'siloulou, passionnée d'écriture. L'écrivaine congolaise a déjà quatre œuvres sur le marché du livre, notamment

«Mita, un cœur nommé méandres» (2010), «Infortunat» (2015), «Innocence volée» (2017) et «Brume» (2019). «Et que tombe les masques», son cinquième livre, est un roman de 126 pages paru en novembre 2020 aux éditions

Acoria de France. Ninelle N'siloulou y relate l'histoire de Bijou, la fille unique, et Houatinou, l'orpheline, deux jeunes filles qui se lancent dans une amitié semée de doute, trahison et réconciliation et «où chacun semble porter un masque refusant obstinément de voir la réalité en face et de l'affronter».

La présentation du livre sera faite par l'écrivain congolais Wilfrid Yvon Lewa-Let Manda. Elle sera suivie d'un moment d'échange et d'une séance de vente du livre et de dédicace.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

TROISIÈME VAGUE DE COVID-19

Gentiny Ngobila rend visite aux malades dans les hôpitaux de Kinshasa

Le gouverneur de la ville-province a voulu, dans cette ronde des formations médicales, se rendre compte des conditions dans lesquelles sont pris en charge les malades et de s'enquérir personnellement de la situation dans les institutions sanitaires en vue de faire face à la nouvelle flambée de la pandémie annoncée dont la ville-province est l'épicentre.

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a visité, le 7 juin, les malades de covid-19 internés dans quelques centres de traitement à travers la capitale congolaise. Le numéro un de la ville de Kinshasa a ainsi réagi à la suite de l'annonce, par le ministère chargé de la Santé publique, de la présence de la troisième vague de covid-19 avec des variants indien et sud-africain en République démocratique du Congo (RDC), avec comme épicentre de la maladie la ville de Kinshasa.

Le gouverneur Ngobila Mbaka a débuté sa ronde par HJ Hospital situé à la première rue Limete. Trente-quatre malades de covid-19 sont internés dans cette formation médicale. Après un échange de réconfort avec ces malades, le gouverneur de la ville a félicité le personnel soignant, qui travaille jour et nuit pour sauver des vies.

Pour sa part, le médecin directeur de HJ Hospital a expliqué à l'autorité urbaine que sa formation hospitalière importe elle-même l'oxygène, mais, a-t-il indiqué, sa formation hospitalière fait face à certaines difficultés comme la douane, la livraison des produits et des matériels ainsi que l'espace de stockage. Pour une solution rapide, l'autorité urbaine lui a suggéré d'adresser une note technique à la ville.



Le gouverneur Ngobila, lors de sa ronde dans les formations médicales

Le gouverneur de la ville de Kinshasa s'est, ensuite, rendu à l'hôpital Saint-Joseph sur 15e rue, toujours dans la commune Limete, où trente-neuf malades de covid-19 sont internés. Dans cette institution sanitaire, le médecin directeur a fait part au gouverneur de la ville de la faible capacité d'accueil du centre de traitement des malades de covid-19. Mais il a rassuré que deux grandes salles sont en train d'être désinfectées pour accueillir plus de malades. « La première salle servira pour des soins intensifs et la deuxième pour accueillir les malades modérés », a-t-il renseigné, avant de solliciter de l'autorité urbaine deux tantes de 40 m² pour y ajouter

quinze lits.

A en croire ce praticien, l'hôpital Saint-Joseph a aussi besoin de la main d'œuvre de certaines institutions comme Médecin sans frontière et de l'Organisation mondiale de la santé, ainsi que d'un manodétendeur, qui se présente comme un robinet qu'on ouvre lorsque le malade est sous oxygène. Avant de quitter Saint-Joseph, Gentiny Ngobila a félicité des jeunes Kinois venus se faire vacciner contre la covid-19. Le gouverneur de la ville province de Kinshasa a clôturé sa tournée par l'hôpital du Cinquantenaire où cinq malades de covid-19 sont sous traitement.

L.D.

RETOUR PROGRESSIF DES DÉPLACÉS À GOMA

Des instructions du Premier ministre aux ministres sectoriels

Au terme de son séjour à Goma pour non seulement continuer à évaluer les besoins mais aussi trouver des réponses aux problèmes causés par l'éruption volcanique de Nyiragongo et reconforter les populations victimes, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, à la tête d'une forte délégation gouvernementale, a confié des missions spécifiques aux ministres sectoriels qui ont fait partie de sa suite. C'était au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 7 juin à Goma au Nord-Kivu.

Annonçant le retour progressif des déplacés suivant un Plan à communiquer par le gouverneur militaire du Nord-Kivu, Sama Lukonde a instruit ses ministres de mener chacun dans son secteur des actions pour que cette opération se passe sans incident. C'est à cette fin qu'il a demandé au ministre d'Etat chargé de l'Aménagement du territoire de trouver un site pour héberger les personnes qui ont perdu leurs domiciles. « *Les sites qui ont été ravagés par le volcan ne doivent plus être occupés par la population. Nous devons tirer les leçons de l'éruption de 2002 et celle de 2021 pour que plus jamais nos populations ne soient si proches du danger* », a fait remarquer le Premier ministre.

Quant au ministre d'Etat chargé du Budget, il lui a été demandé de travailler de manière étroite avec la Fédération des entreprises du Congo (FEC) pour prendre des mesures économiques afin de soutenir le petit commerce et les opérateurs économiques dont les activités ont été impactées par

cette éruption. Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention devra, pour ce qui est de son secteur, continuer à suivre la situation sanitaire des déplacés tout au long du processus de leur retour.

Durant le déplacement des populations, certains parents s'étaient séparés de leurs enfants, l'Unicef avait déjà tiré la sonnette sur cette question. Le Premier ministre qui a pris en compte cette préoccupation a instruit la ministre du Genre, Famille et Enfants de travailler étroitement avec la communauté des humanitaires pour aider les familles à retrouver leurs enfants perdus et veiller contre toute forme de violence faite aux femmes.

Le ministre du Tourisme avec ses experts se sont vus confiés la mission de réfléchir sur comment transformer des sites ravagés en des lieux d'attraction touristiques. Pour sa part, le ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et solidarité nationale devra continuer à fournir et à canaliser l'assistance humanitaire aux populations qui en auront besoin.



Le premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde à Goma

Quant au ministre des Hydrocarbures qui était accompagné des experts de la société qui s'occupe du dégazage du lac Kivu, il devra se rendre à Kabuno pour les dernières études avant le lancement des opérations dudit dégazage.

Le ministre de la Recherche scientifique et Innovation technologique a été chargé de faire un suivi étroit auprès de l'Observatoire volcanologique

de Goma. Le Premier ministre a également instruit le ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité de poursuivre le travail entamé pour que Goma soit de nouveau desservie en eau et en électricité dans les conditions optimales, au ministre des Transports de continuer à assurer le monitoring de la praticabilité de l'aéroport de Goma pour s'assurer de la sécurité des aéronefs. Le

ministre de l'Agriculture fera des propositions d'aide de la population dans son secteur.

L'évaluation de l'état de siège

Outre l'évaluation des besoins des populations victimes de l'éruption volcanique de Nyiragongo, le chef du gouvernement a aussi passé en revue l'évolution de l'état de siège. Il s'est dit optimiste.

« *Le gouverneur militaire m'a fait le point du déroulement des opérations. Et à ce stade, au regard de premiers résultats engrangés, nous sommes optimistes* », a signifié Sama Lukonde. Nous avons enregistré, a-t-il renchéri, beaucoup de redditions des miliciens depuis la déclaration de l'état de siège. « *Et mon gouvernement va mettre en œuvre très rapidement le processus de DDRCS qui permettra de réintégrer ceux qui auront choisi de déposer les armes* », a-t-il souligné, avant de réitérer son appel à la reddition de tous les compatriotes qui restent encore dans les groupes armés.

Blandine Lusimana

L'Unicef s'investit dans l'approvisionnement en eau des déplacés de Goma

Des familles entières sont privées d'eau à la suite des dégâts occasionnés par l'éruption volcanique sur les principales conduites d'eau.

Sans accès à l'eau potable et à l'assainissement, les enfants et les familles sont exposés à un risque accru de maladies d'origine hydrique, la menace d'une épidémie de choléra étant particulièrement préoccupante. Pour prévenir la survenue des maladies d'origine hydrique, l'Unicef travaille d'urgence pour rétablir l'accès à l'eau potable pour deux cent mille personnes dont au moins cent mille enfants dans la ville de Goma.

In Hye Sung, spécialiste des urgences à l'Unicef indique que le choléra est particulièrement dangereux pour les très jeunes, les très vieux et les personnes sous-alimentées. « *Une épidémie pourrait avoir des conséquences désastreuses pour les enfants. Ceux de moins de 5 ans ont la plus forte incidence de choléra et sont plus susceptibles d'en mourir; il est donc essentiel que nous veillions à ce que les familles aient accès à de l'eau potable*



L'opération de ravitaillement en eau

dès que possible. », a-t-il insisté. L'Unicef travaille avec des partenaires nationaux et internationaux pour résoudre le problème d'eau, notamment en aidant la Régideso à mettre en place une dérivation qui enverra l'eau de la station de pompage située près du lac Kivu dans une partie du système d'alimentation en eau.

L'agence onusienne a installé quinze stations de chloration d'urgence près du lac pour les personnes qui y vont puiser de l'eau. En plus, avec l'appui de

ses partenaires dont Caritas et AVUDS, l'Unicef a été l'une des premières organisations à acheminer de l'eau par camion aux dizaines de milliers de personnes déplacées par l'éruption dans les villes voisines de Sake, Rutshuru et Minova. Elle fait maintenant de même à Goma. L'opération de transport par camion a été intensifiée jour après jour afin de fournir un approvisionnement d'urgence en eau à deux cent mille personnes environ.

B.L.

CIRCULATION

La CCM sensibilise au civisme routier à Kinshasa

La Présidence de la République, par le biais de sa Coordination pour le changement de mentalités (CCM), a lancé, le 8 juin, une campagne de sensibilisation au civisme routier dénommée « Mokumbi tosa mibeko ya Nzela » (Entendez ; Conducteurs, respectez le code de la route).

La campagne s'inscrit dans le prolongement d'une autre, plus générale de la CCM, intitulée « Tika », relayée sur les différents panneaux déployés à travers la ville province de Kinshasa. « Tika » qui veut dire, « Cessez », « Abandonnez », etc., fait obligeance aux Congolais de se délester des mauvaises habitudes, des mauvaises pratiques, des mauvaises mentalités. Avec l'appui des partenaires, la CCM a mobilisé sept cents bénévoles pour la campagne « Mokumbi tosa mibeko ya Nzela » qui ira du 8 juin au 8 septembre 2021 avec une évaluation à chaque quinzaine par voie de sondage pour sanctionner positivement ou négativement les acteurs du secteur routier commis à cette sensibilisation. Il s'agit des agents de la Police de circulation routière, des conducteurs des taxis, des motos-taxis ainsi que des usagers de la route.

L'initiation de cette campagne découle d'un constat, c'est que les embouteillages et l'incivisme sur les routes pourrissent la vie à Kinshasa et dans les grandes villes de la République démocratique du Congo. Il y a trop des hors-la-loi sur les routes. Les fameux « intouchables » spécialistes de troisième bande et de conduite en sens interdit aggravent les embouteillages et engendrent un désordre jusqu'à bloquer les voies durant des heures.

La Présidence de la République, via son service spécialisé, la CCM, a formé des bénévoles pour assurer la sensibilisation au civisme routier. Son coordonnateur, Jacques Kangudia et ses adjoints, Jacques Kambala et Justin Bendesane se sont déployés, le mardi, aux deux extrémités de la ville de Kinshasa, dans les districts de la Tshangu et de la Lukunga, pour s'assurer de l'effectivité de ce travail pédagogique avant de passer à la sanction pour les récidivistes.

Alain Diasso

CÉLÉBRATION DU 30 JUIN

Le roi Philippe de Belgique ne viendra pas en RDC

Le roi de Belgique a décidé de reporter son voyage de Kinshasa, initialement prévu le 30 juin, pour assister aux commémorations du 61^e anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo (RDC) et à l'enterrement des reliques de Patrice Lumumba.

Le palais royal de Belgique a fait savoir, le 8 juin, que le voyage du roi des Belges a été reporté de commun accord en raison des circonstances sanitaires en RDC et en Belgique, indique l'agence Belga. « *En raison des circonstances sanitaires tant en RDC qu'en Belgique et des mesures en vigueur concernant les déplacements (en dehors de l'Union européenne), il a été décidé de commun accord de reporter le voyage du roi en RDC* », a fait savoir le palais royal, précisant que le roi Philippe et le président congolais, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, se sont appelés le 7 juin. L'intention du souverain belge serait de se rendre en RDC « *lorsque les conditions dans*



les deux pays le permettront», a poursuivi le palais.

Cette visite royale devait être la première depuis celle du roi Albert pour le 50^e anniversaire de l'indépendance

de la RDC en 2010. Le roi de Belgique devrait recevoir, le 21 juin, à Bruxelles une délégation congolaise, à l'occasion du transfert officiel des « reliques » de Patrice Emery

Le président de la RDC et le roi de Belgique Lumumba, ancien Premier ministre congolais, assassiné le 17 janvier 1961 sur le site de Shilatembo (province du Haut-Katanga), dans des circonstances restées obs-

cures. Les reliques de Patrice Lumumba consistent en une ou deux dents, jadis ramenées en Belgique par l'ex-policier Gérard Soete, qui avait été chargé de faire disparaître définitivement le corps de l'ancien Premier ministre congolais. Ces reliques, selon Guy Patrice Lumumba, le fils cadet de l'ex-Premier ministre, sont aux mains de la justice belge, après avoir été saisies en 2016 chez la fille de Gérard Soete. En septembre 2020, la justice belge a autorisé la restitution de ces restes à la famille. En décembre 2020, Etienne Tshisekedi, avait annoncé le retour des reliques de Patrice Lumumba, à l'occasion de la fête nationale du 30 juin 2021.

Patrick Ndungidi

RAPATRIEMENT DES RELIQUES DE PATRICE-EMERY LUMUMBA

Le gouvernement instruit d'accélérer les préparatifs

Le 21 juin à Bruxelles aura lieu la cérémonie de récupération des reliques de l'ancien Premier ministre, Patrice-Emery Lumumba, par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi.

C'est autour des préparatifs du rapatriement de ces reliques qu'a porté, entre autres, la sixième réunion du conseil des ministres du gouvernement, le 4 juin, présidé par visioconférence par le Premier ministre Sama Lukonde. Ce dernier y est longuement revenu dans sa communication faite, en liminaire, aux membres du gouvernement à qui il a rappelé le message du chef de l'Etat leur adressé dernièrement sur ce sujet. C'est ce qu'a rapporté, dans son compte-rendu, le ministre de la Communication et Médias et porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya.

Il en découle, suivant le programme convenu entre la République démocratique du Congo (RDC), la famille Lumumba et le Royaume de Belgique, que ces reliques, une fois sur le sol congolais, feront l'objet d'une tournée à travers les villes de Lumumba-ville, Kisangani et Shilatembo. Quant à l'enterrement proprement dit, il aura lieu à la place Échangeur à Kinshasa en présence du roi des Belges qui, aux dernières nouvelles, a reporté son voyage en RDC « *en raison des circonstances sanitaires tant en RDC qu'en Belgique et des mesures en vigueur*



Patrice-Emery Lumumba

concernant les déplacements (en dehors de l'Union européenne) ». Le gouvernement a, par ailleurs, été instruit de prendre, dès à présent, toutes les dispositions pour accélérer les préparatifs de ce grand événement et d'organiser des

cérémonies culturelles en considérant le thème de la présidence de l'Union africaine de la RDC, « Culture, Art et Patrimoine ». Outre cette problématique liée au rapatriement des reliques d'Emery Patrice Lumumba, le conseil des ministres a éga-

lement abordé d'autres faits d'actualité tels que le massacre d'une soixantaine des compatriotes dans la nuit du 30 au 31 mai dernier dans les villages Boga et Tchabi, dans la chefferie de Banyali-Kilo en territoire d'Irumu, dans la province de

l'Ituri. Tout en condamnant cette barbarie extrême commise par les miliciens ADF/MTM, le gouvernement a affirmé que les forces loyalistes sont à la poursuite des auteurs de ces actes cruels pour les neutraliser et les amener devant la justice. Une manière de rassurer le peuple congolais et les familles des victimes quant à la détermination des Fardc à traquer ces groupes armés dans les provinces placées sous état de siège en vue de leur éradication totale. Dans le même temps, les auteurs de ces actes cruels sont également la cible des forces loyalistes qui sont à leur poursuite pour les neutraliser et les amener devant la justice.

Concernant l'éruption volcanique intervenue à Nyiragongo, il a été constaté une baisse de l'activité sismique observée durant les quatre derniers jours par les scientifiques. Si cette tendance se maintient, le gouvernement central, en accord avec le gouvernement provincial, n'exclut toutefois pas l'option d'un retour progressif et ordonné de la population suivant les paramètres sécuritaires et sanitaires en cette période de covid-19.

Alain Diasso

AVIS DE RECRUTEMENT

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET DE TRAVAUX PUBLIQUE (TP)

Cherche un chef de chantier (incompétent ou aventurier s'abstenir)

Contact : 06 732 37 52/ 05 319 05 21

AVIS DE VENTE

Parcelle à vendre au 36 rue Okouami (Mikalou)

Contact: quartier sonaco Moukondo case P13087

BRICOLAGE

Chauffeur qualifié ayant connaissance en mécanique recherche un emploi

Téléphone : 06 665 04 79

STAFFEUR

Conception et pose de staff

Tel : (+242)06 821 26 02

ELECTRICITE

Tous travaux d'électricité bâtiment

Tel : (+242)06 621 13 74 - 04 054 47 06

ASSOCIATION

NDOLO VILLE RENOVÉE

AMOUR SOLIDARITÉ ENTRAÏDE

S/s 139 Rue Oboya Talangai
Tel : (+242) 06 651 40 06 / 06 674 84 58 / 06 948 19 26

Fondé le 07 Juin 2014

NDOLO VILLE RÉNOVÉE

Animation Folklorique
Toutes cérémonies

Tél: (+242) 05 055 11 30/ 06 674 64 56

AASSEC

Association Aide Soutien Secours aux Enfants Congolais

AIDE SOUTIEN SECOURS AUX ENFANTS CONGOLAIS (AASSEC)

Panafricaine-Humanitaire

Tél: (+33)772187395/069481926

CONSTRUCTION

Archibat-SARL

Cabinet d'architecture

Tel : 05 556 01 31/06 622 87 38

RESTAURATION

Poulet D'or

Service traiteur take away
Livraison à domicile
Tel : 05 717 45 17/04 413 61 41

Autour de la barbecue

Plats emportés et Livraison
Contacts : 06 600 06 25

FORMATION

MODERNE'JAZZ

Nouvelle école de danse
Danse classique
Tel : 06 646 46 08/05 317 02 86

Groupe Princess Divine

Centre de formation Professionnelle
Hotellerie-Restauration-Hotesse d'accueil-Pâtisserie
Marketing commercial
Tel : 06 420 60 03/04 474 33 39

COIFFURE

ELSYE COIFFURE

Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile
Tel : (+242): 06 676 70 56

ELSYE COIFFURE

Coiffure Hommes

Tel : (+242) 06 606 22 77/06 500 27 33

VESTIMENTAIRE

LA MODE POUR TOUS

Vente : Chaussures H/F-Vêtements et Accessoires
Livraison à domicile
Tel : (+242) 06 438 44 92/06 521 07 72

RH COUTURE

La Marque des Célébrités

Tel : (+242) 06 419 24 20/ 04 433 72 38

BOUTIQUE ADDICT CODE

Adresse : 137 Avenue de la tsiémé, Ouenze en face de l'école LHEYET GABOKA

Tel : (+242) 06 508 56 33

Vermel Store

Boutique d'habillement H/F
Tel : 06 639 39 79/04 442 00 00

Ici c'est Shengen

L'originalité au juste prix
Contacts : 06 540 56 63/06 686 14 30

DOMAINE À VENDRE

Terrain plat et cultivable d'un hectare

Situé à Sésédia baNioka dans le district de Loungui à moins de 500m du goudron RN1.

Le domaine dispose d'un espace jardin et savane (Moundinba), espace pour plantation et habitation, des arbres fruitiers (2 safoutiers et 2 manguiers), et 2 palmiers.

Prix : 4 millions à débattre.
Tél : 06 945 95 78 / 06 934 05 21

OFFRES D'EMPLOI

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Administrateur Réseaux et Système *

Avoir un BAC+ 4/5 minimum dans une spécialité réseaux et télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans dans un poste similaire; Avoir une bonne connaissance des environnements CISCO, Windows (AD, Wsus,...), de Symantec Endpoint Protection, et des outils de gestion de parc Informatique et inventaire (GLPI et/ou autre), bonne connaissance des ports et protocoles, des environnements CISCO (Routage et Switching), des environnements FORTINET et CHECKPOINT, des applications de monitoring (PRTG, Nagios, Solarwinds...), de l'Architecture technique et fonctionnelle des systèmes d'information

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Technicien MQ *

Avoir un BAC +2 en Télécommunication; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans dans le domaine SIG; Avoir le sens de l'organisation et rigueur dans le travail; Être disponible, réactif, intègre, compréhensif et être polyvalent; Avoir un esprit d'équipe et un esprit relationnel; Avoir la capacité à respecter les échéances courtes et de résister aux pressions; Avoir le sens de discrétion et de la confidentialité; Avoir la capacité à travailler en équipe; Savoir manager des équipes; Avoir la capacité d'adaptation;

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Régional *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de Prêt à la Consommation *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Service Bancaires Personnels *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable de la Banque des PME *

Avoir un BAC +3 en Science Gestion, Assurance, ITB, Economie; Avoir une expérience professionnelle de 4 ans minimum en qualité de commercial en Banque.

l'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Assistant Administratif et Facturation *

Avoir un BAC +3 en Secrétariat de Direction / Gestion / Ecole de commerce; Avoir une expérience professionnelle de 3 ans minimum; Avoir le en négociation et de responsabilité; Avoir une bonne gestion du stress; Être réactif, disponible, intègre énergique, pragmatique, opérationnel et organisé; Avoir une grande capacité de communication écrite et verbale; Avoir des habilités relationnelles.

REALISATIONS AUDIOVISUELLES

LAMUKA +

Société des réalisations audiovisuelles
Films institutionnels
Spot publicitaire
Couverture événementielle
Infographie
Réalisation Clip vidéo
Shooting photo
Location appareil multimédia.
Tel : (+242) 06 437 56 94 / 04 047 06 11

KADER PICTURES

Réalisation Clip vidéo- Films-Série-Shooting photo-Couverture médiatique- Conception support print
Contacts : (+242) 06 520 86 36

bs
Bovel Services
+242 06 417 42 87

BOVEL SERVICES

Conception Supports de communication- Reportage vidéo toutes cérémonies- Shooting photo- Maintenance informatique
Contacts : (+242) 06 417 42 87

Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles et plus complètes sur notre site internet www.acpe.cg et sur nos réseaux sociaux

www.acpe.cg
#EnsemblePourl'Emploi

VIE SYNDICALE

La Cogépaco présente ses instances dirigeantes

Les membres de la Confédération générale du patronat du Congo (Cogépaco) se sont réunis, le 5 juin, dans la ville océane pour la présentation des instances dirigeantes de la fédération départementale patronale de Pointe-Noire.

Dirigée par Bernard Tchibinda Djimbi, vice-président de la Cogépaco, la rencontre a eu pour objectif de présenter le bureau départemental et accueillir les nouveaux membres. Cette réunion a permis également de sensibiliser les membres aux avantages dont bénéficient les syndiqués dans leurs différentes activités.

Le Dr Jean Galessamy Ibombot, PDG de la société Gigi (Groupe international Galessamy Ibombot), est le président de la Cogépaco qui existe depuis 1998 sur l'initiative des chefs d'entreprises des PME (petites et moyennes entreprises)-PMI (petites et moyennes industries)-PMEAA (petites et moyennes entreprises agricoles et artisanales)-PMEF (petites et moyennes entreprises forestières et financières) du Congo et elle est muée en Confédération générale du patronat du Congo. C'est un syndicat patronal basé sur le principe de la libre entreprise de l'économie libérale diversifiée qui consiste à soutenir et défendre les intérêts



Les participants à la réunion de la Cogépaco/Adiac

de ses membres.

La Cogépaco a pour objectifs, entre autres, de défendre les intérêts matériels et moraux de ses membres, créer et développer les PME, PMI, PMEAF en vue de leur participation aux performances économiques, créer des emplois, former les chefs d'entreprises des PME, PMI, PMEAA, PMEF, contribuer au partenariat d'affaires gagnant-gagnant des membres affiliés dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine.

Composée de seize fédérations patronales représentant la quasi-totalité de secteur du tissu économique du pays, la Cogépaco a dans son organisation un conseil confédéral et un bureau confédéral exécutif national, a précisé Bernard Tchibinda Djimbi. Et d'ajouter que les dix départements du pays comptent aussi des structures dirigeantes et près de cent bureaux des sections patronales des sous-préfectures et communes urbaines. Elle a aussi une commission ju-

ridique composée des notaires, avocats, huissiers de justice pour assurer la défense des intérêts des entreprises, ateliers, garages et établissement des membres affiliés.

Signalons que le bureau départemental de Pointe-Noire qui existe depuis 2018 a été restructuré en bureau ad hoc en attendant l'officialisation par le bureau national. Son président est Rufin Balouboula secondé par Bernard Tchibinda Djimbi, le vice-président, tandis que

le secrétaire général est Mack Genchel, la trésorière est Keth jacinthe. Le commissaire aux comptes est Simon Pierre Makita. Quant au bureau communal, il est dirigé par Amoussa Mousilou. Joseph Marie Nima est le vice-président et le secrétaire rapporteur est Koussoukama Loubaki

Deuxième force syndicale patronale après Uni-Congo, la Cogépaco participe aux réunions organisées par le gouvernement congolais et les organisations du système des Nations unies relatives à l'économie du monde. De par son importance et sa capacité, elle est l'un des remparts dans de nombreux points jugés comme des écueils qui freinent les entreprises congolaises dans leur envol : difficultés de trouver des marchés et des crédits auprès des banques, difficultés de faire des recouvrements auprès des institutions publiques. La Cogépaco est membre de l'Organisation internationale du travail et de la Confédération panafricaine des employeurs.

Hervé Brice Mampouya

CÉLÉBRATION

Des Congolais méconnaissent la journée mondiale de l'orthoptique

La Journée mondiale de l'orthoptique qui se célèbre à travers le monde chaque premier lundi du mois de juin vise essentiellement à promouvoir la visibilité de la profession d'orthoptique qui est une spécialité médicale consistant à dépister, à analyser et à traiter des troubles moteurs, sensoriels et fonctionnels de la vue.

« Qu'est-ce que c'est que l'orthoptique ? », cette question a eu des réponses approximatives. Pour le jeune infirmier abordé qui a requis l'anonymat, l'orthoptique est moins connue au Congo : « chez nous ici, on parle plus de l'ophtalmologie que l'orthoptique. Si vous voulez poser peut-être la question aux spécialistes de l'œil. Mais ce que je sais, c'est peut-être une deuxième appellation de l'ophtalmologie », a signifié l'infirmier.

De son côté, un habitant de l'arrondissement 3 Tié-Tié, Edouard Victor a affirmé qu'il n'a jamais entendu parler de cette journée et ignore totalement cette science et se demande si celle-ci existe bel et bien. Un ophtalmologue de la place croisé dans son cabinet de travail déclare : « on désigne habituellement par orthoptique ou orthoptie, la discipline médicale dont la vocation est le dépistage et, surtout, la rééducation des troubles de la vision. Et les orthoptistes sont des professionnels paramédicaux qui travaillent en collaboration avec des ophtalmologistes et sont formés pour tester, traiter et surveiller plusieurs maladies des yeux et offrent une protection vitale contre la perte de vision et les problèmes de vue. Ils peuvent également évaluer les patients afin de prendre une décision quant au moment idéal pour une intervention chirurgicale ou introduire différents traitements pour aider à traiter les problèmes de vision qui ne fonctionnent pas ».

On note que c'est l'International Orthoptic Association qui est à l'origine de la création de ladite journée. Et en créant celle-ci, l'association voulait faire connaître le rôle et les activités de ces professionnels qui travaillent en collaboration directe avec les ophtalmologistes et les opticiens. Bien qu'ils ne soient pas des médecins, les orthoptistes font des

études de deux ans dans le cadre desquelles ils reçoivent une formation pour diagnostiquer et traiter les patients en pédiatrie et en neuro-ophtalmologistes. Et lors de l'évaluation des patients, les orthoptistes effectuent plusieurs tests pour mesurer et évaluer l'acuité visuelle, la capacité de focalisation, la fonction binoculaire et les mouvements oculaires.

Et dans le contexte ophtalmique, un orthoptiste effectuera diverses mesures et évaluations orthoptistes, notamment : évaluer la vision et le besoin de lunettes, mesurer la puissance des lunettes actuelles, évaluer la vision double et administrer un traitement approprié avec un prisme, surveiller et traiter l'amblyopie, administrer un traitement orthoptique pour les problèmes de suivi de l'œil, effectuer des mesures préopératoires pour le désalignement des yeux, et enfin fournir aux patients une éducation continue concernant leur problème. Le traitement orthoptique vise à soulager les symptômes et améliorer la vision. Bien que les orthoptistes se spécialisent dans le traitement des troubles musculaires des yeux, ils aident également à soigner les patients avant et après la chirurgie, en particulier ceux qui subissent une chirurgie au strabisme.

Notons que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié en 2019 son rapport mondial sur la vision qui indiquait clairement que dans le monde, ce sont au moins 2,2 milliards de personnes qui souffrent de déficience visuelle ou de cécité, et, parmi ces cas, plus d'un milliard auraient pu être évités ou ne bénéficieraient toujours d'aucun traitement. Dans ce document, l'institution onusienne rappelle l'importance des mesures à prendre pour une bonne vision lorsque l'on est encore enfant puis adolescent.

Faustin Akono

François Barateau apprécie les installations du PAPN

En séjour de travail dans la capitale économique, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France en République du Congo, François Barateau, a apprécié les installations du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), lors d'une visite effectuée le 3 juin dans le site.

Au cours de sa visite, le diplomate français a rappelé que le Port autonome de Pointe-Noire est un lieu exceptionnel et un vrai bijou du Congo, l'une des clés de voûte de la diversification de l'économie congolaise et du futur de ce pays. « Des entreprises basées dans ce port montrent à suffisance l'importance stratégique de cette installation portuaire de Pointe-Noire », a-t-il signifié. Après s'être entretenu avec des responsables du PAPN, le diplomate français a visité quelques entreprises basées dans ce port, notamment la Socopec (Société congolaise de pêche) et aussi l'entreprise Guenin, spécialisée pour la surgélation des produits alimentaires. En sus du port, il a également visité le siège du Centre régional de sécurité maritime d'Afrique centrale (Cresmac).

Séverin Ibara

INSÉCURITÉ

Les Bébés noirs sèment la panique au quartier 512 à Makayabou

Il était 7 heures environ lorsque la population du quartier 512 Makayabou situé entre le carrefour et la grande école Kouango Makosso, précisément entre la quatrième et la cinquième ruelle après le marché Patience a vécu des scènes horribles dues à la présence des Bébés noirs dans la zone.

Près d'une dizaine, ces jeunes dont l'âge varie entre 12 et 16 ans, munis d'armes blanches de toute nature, ont pris d'assaut le quartier en fauchant de paisibles citoyens de la zone et en accaparant des téléphones et de l'argent tout en blessant certaines gens. Panique générale, une habitante de la zone explique qu'ils ont même blessé un commerçant de la zone après lui avoir demandé vainement de l'argent. Ces petits délinquants criminels proviennent des quartiers 418 et Nkoukou où ils sont pour la plupart identifiés par des services de sécurité. Peu à peu, le traumatisme a gagné les habitants de la zone qui ont horreur de voir une horde de tels adolescents emprunter le même itinéraire qu'eux dans la journée. « Où sont passées les patrouilles piédestales ? Car quand ils écoutent le son des véhicules policiers, ils prennent la clé des champs », s'est demandé un habitant du quartier.

Notons que cette zone qui va du carrefour de Loandjili, appelée communément carrefour de Makayabou, jusqu'à l'école Kouango Makosso au niveau de ses petites ruelles non éclairées parallèles à l'avenue principale bitumée se transforme peu à peu en un espace dangereux où règnent ces petits bandits surtout à compter de 19 heures. En petits groupes de cinq à sept, certains de ces petits bandits sans être inquiétés, errent et opèrent en plein jour.

F.A.

BRAZZAVILLE-KINSHASA

Les experts réactualisent le dossier de la Rumba congolaise

Le vice-président de la Commission spéciale de coopération (Cospéco) entre Brazzaville et Kinshasa, Dieudonné Bantsimba, a ouvert le 8 juin à l'hôtel de ville les travaux de la vingt-deuxième assemblée générale qui vont plancher sur les dossiers parmi lesquels celui de l'inscription de la Rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les experts des deux parties vont travailler sur le projet de production du film documentaire sur la Rumba congolaise. Ce dossier a été pris en charge par l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en vue de son financement.

« Brazzaville et Kinshasa sont deux villes membres du réseau des villes créatives de l'Unesco dans la catégorie musique. Ces efforts sont consentis par nos deux chefs d'Etat qui ont inscrit la Rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité »



Les participants après l'ouverture des travaux de la CospécoAdiac

Outre la question culturelle, les experts de la Cospéco revoient le dossier relatif à la levée des restrictions faites à l'endroit de certaines catégo-

ries de personnes pour la traversée du fleuve Congo dans le sens Kinshasa-Brazzaville. Les experts vont aussi examiner le projet de développe-

ment de l'économie créative à Brazzaville et Kinshasa en collaboration avec la ville de Ouagadougou, au Burkina-Faso, et actualiseront les parte-

nariats conclus avec certaines entreprises locales dont la radio télévision nationale congolaise (Rtnc).

« Brazzaville et Kinshasa sont deux villes membres du réseau des villes créatives de l'Unesco dans la catégorie musique. Ces efforts sont consentis par nos deux chefs d'Etat qui ont inscrit la Rumba congolaise au patrimoine culturel immatériel de l'humanité », a commenté Dieudonné Bantsimba.

Signalons que la rumba est faite de chants et de percussions. Ce genre musical se compose de différentes danses, chacune avec son rythme caractéristique. La rumba congolaise est un genre musical de la République du Congo et du Congo-Kinshasa issu de la musique cubaine des années 1930. Les décennies qui suivent l'indépendance des deux pays, à partir de 1960, sont l'âge d'or de la rumba congolaise.

Fortuné Ibara

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

L'AS Otohô enchaîne des contre-performances

L'AS Otohô qui entretenait une longue période d'invincibilité (18 matches sans défaite) traverse depuis la 19^e journée sa pire série noire.

La 21^e journée de la compétition qui s'est achevée le 7 juin a été marquée par la première défaite du leader dans ses propres installations. L'Interclub a créé la sensation en allant s'imposer à Owando face à l'AS Otohô 2-1. Mené au score dès la 9^e minute, l'Interclub a vite trouvé des ressources pour imposer à l'AS Otohô sa deuxième défaite de la saison après celle concédée à Brazzaville 0-2 face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara).

L'Inter a égalisé à la 22^e minute avant d'inscrire le deuxième but à la 50^e minute qu'il a su conserver jusqu'au terme de temps réglementaire. C'est une défaite sans conséquence pour le leader qui conserve ainsi toutes ses chances de succéder à lui-même. Elle résume toutefois la crise de résultats que traverse cette équipe lors des quatre dernières journées. Lors de ses quatre dernières sorties, les tenants du titre n'ont gagné qu'une seule rencontre mais sur tapis vert face

au Racing Club de Brazzaville. Sur le terrain, ils n'ont pris qu'un point en trois rencontres. Après avoir concédé un nul à Dolisie face aux Léopards, l'AS Otohô a enchaîné des défaites respectivement face au Cara et Inter.

L'Inter a frappé un grand coup là où les Diables noirs, Etoile du Congo, Cara et même les Léopards ont échoué. Grâce à cette victoire, ce club remonte à la huitième place avec 28 points, devançant ainsi de deux longueurs, le FC Kondzo qui n'a pas pu faire mieux qu'un nul d'un but partout contre la Jeunesse sportive de Talangaï. La bonne opération dans la lutte pour la deuxième place est à mettre au crédit des Diables noirs. Les Diablotins ont écrasé le Racing club de Brazzaville 3-0 grâce à un doublé de Lorry Nkolo (56^e et 66^e minute) et une réalisation de Chrisvi Mbemba à la 20^e minute. Les Diables noirs (40 points) soit quatre de plus que le Cara qui a eu raison du FC Nathalys à Pointe-Noire 2-1.



L'As Otohô traverse sa pire saison de la saisonDR

L'Etoile du Congo a de son côté perdu une place au classement provisoire en s'inclinant 1 -2 devant Patronage Sainte-Anne. Edouard Mountou a inscrit un doublé à la 28 et 47^e minute. Saira Issambet a sauvé les meubles des vert et jaune en transformant un

penalty à la 90+1. L'Etoile du Congo, faut-il le rappeler, n'a gagné que deux matches lors de la phase retour contre trois défaites et deux matches nuls. L'AC Léopards a remis la tête à l'endroit après sa défaite contre les Diables noirs en s'imposant devant l'AS Chemi-

nots 3-1 avant de revenir à la hauteur de l'Etoile du Congo (33 points). V Club Mokanda continue sa remontée au classement après sa victoire 1-0 devant Nico-Nicoyé 1-0. Avec 17 points, il peut rêver d'un éventuel maintien.

James Golden Eloué